

Adresse du comité révolutionnaire de Dreux (Eure-et-Loir), lors de la séance du 13 brumaire an III (3 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité révolutionnaire de Dreux (Eure-et-Loir), lors de la séance du 13 brumaire an III (3 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 339-340;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21528_t1_0339_0000_7

Fichier pdf généré le 04/10/2019

saisisse toutes les factions, qu'en les frappant l'une contre l'autre, elle les réduise en poudre et il est tems qu'elle annoncat enfin qu'elle seule vouloit rester dépositaire des droits du peuple et qu'elle anéantiroit quiconque oseroit porter une main hypocrite ou furieuse au char de la révolution; autrement la liberté couroit les plus grands dangers.

Citoyens Représentans, maintenez le Gouvernement révolutionnaire, ayant la justice pour base et restez à votre poste jusqu'à ce que les terroristes, les anarchistes, les agitateurs en un mot tous les faux patriotes soient entièrement exterminés.

Amour de la patrie, attachement à la Convention et uniquement à la Convention, tels sont nos sentimens.

Salut et fraternité.

Les membres du tribunal du district de Ruffec.

Suivent 6 signatures.

d

[*Les juges du tribunal criminel du département de l'Allier à la Convention nationale, s. d.*] (17)

Liberté, Égalité, fraternité.

Citoyens Représentans,

Votre adresse aux français a porté la consolation et la joie dans tous les coeurs vraiment Républicains; elle a consterné tous les faux patriotes; elle contient de grandes, d'éternelles vérités au devant desquelles nous nous elançons ainsi que tous les bons français; sans les principes et de justice et de vertu que vous avés consacrés, les hommes ne peuvent vivre en société; comme citoyens, nous y applaudissons, comme fonctionnaires publics nous en ferons constamment l'application.

Restez a votre poste, citoyens représentans, tant que le salut public l'exigera.

Vive la République, vive la Convention.

Suivent 4 signatures.

e

[*Les juges et commissaire national du tribunal civil du district de Port-Malo, à la Convention nationale, le 22 vendémiaire an III*] (18)

Égalité, unité, liberté.

Representants

Votre adresse au peuple français anéantit les factieux du dedans et détruit tout espoir, pour les tyrans coalisés; le peuple respire enfin, le patriote trouve un apui et la malveillance reste à découvert.

Représentans, restez au poste où la confiance du peuple vous a placés, où son energie vous défendra contre toute atteinte liberticide; Maintenez le Gouvernement révolutionnaire dans son integrité; tonnez et frapez les intrigans, les ambitieux, ces monstres qui oubliants les principes les plus sacrés, s'abreuyaient du sang de leurs freres, pour dominer avec plus de sécurité.

Quant à nous, Réprésentans, Comptez sur notre zèle à seconder vos immenses travaux, et sur notre fidelité à faire exécuter les lois. Vive la République.

Suivent 7 signatures.

f

[*Les membres du tribunal de Port-Solidor à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (19)

Représentans

Votre adresse au peuple français est une nouvelle preuve de la sagesse des moiens que vous n'avez cessé de mettre en usage pour opérer son bonheur. Puissent tous nos concitoiens en sentir le prix, comme nous; inviolablement attachés aux principes qu'elle consacre, nous ne nous en écarterons jamais. La Convention nationale fut et sera toujours notre unique point de ralliement, malheur à ces êtres dégradés, qui rejettans ses bienfaits, leur préfèrent l'esclavage, l'aristocratie, la roiauté! Ce sont des monstres; nous les vouons à toute l'exécration qu'ils méritent et nous ne négligerons rien, pour vous dédommager de leur ingratitude dans toutes les occasions qui se présenteront de vous prouver notre réconnaissance et notre dévouement.

PHILAUT, juge, LELQUÉ, greffier
et 4 signatures d'assesseurs.

g

[*Les membres composant le comité révolutionnaire de surveillance du district de Dreux à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (20)

(17) C 323, pl. 1389, p. 32.

(18) C 323, pl. 1389, p. 40.

(19) C 323, pl. 1389, p. 39.

(20) C 323, pl. 1389, p. 33.

Représentans,

Sans cesse, vous vous montrez dignes du peuple que vous représentez, sans cesse, vous avez poursuivi et détruit toutes les factions dirigées contre les français; aux différentes époques mémorables nous n'avons cessé non plus de vous adresser nos félicitations, notre reconnaissance et dans ce moment cy, si nous restions muets, combien nos coeurs seraient trahis! Daignez donc Représentans recevoir nos remerciemens sur votre adresse au peuple français, elle a fait dans nos coeurs une trop grande sensation pour nous en taire.

Représentans, puisse les principes sages que renferme cette adresse s'empreindre en caractère de feu dans le coeur de chaque citoyen, lui faire abjurer toutes querelles particulières, tout esprit de division et toutes calomnies, qu'à l'envi l'un de l'autre chaque français s'adonne tout entier à maintenir la liberté, l'égalité, l'unité, l'indivisibilité de la République.

Quand à nous, Représentans, fonctionnaires publics ou non nous jurons d'avoir toujours à coeur de remplir votre attente; mais instruisez, instruisez nous sans cesse, afin que de concert avec vous nous participions au bonheur de sauver la République française et notre cri de ralliement sera jusqu'à la mort, vive la Convention nationale! vive la République une et indivisible.

Les membres du comité révolutionnaire provisoire du district de Dreux.

Nos, *président et 7 autres signatures.*

h

[*Les membres composant le conseil général de la commune d'Auxonne à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III*] (21)

Représentans,

Nous avons lu avec la plus vive satisfaction et nous avons proclamé avec enthousiasme votre adresse au peuple français, nous y avons reconnu le langage des représentans d'un grand peuple pour qui la vertu n'est point un vain nom. Toujours étroitement liés à la représentation nationale, ces liens vont se resserrer encore davantage s'il est possible, car ses principes ont toujours été et seront toujours les nôtres. Qui pourrait plus dignement que vous remplir le poste que vous avez su garder malgré les efforts de toutes les tyrannies? Restez y donc attachés jusques à ce que le vaisseau de la révolution soit enfin arrivé au port désiré de sa destination. Nous vous soutiendrons dans la traversée, de nos vœux, de nos biens et de nos bras, même au péril de nos vies. Et en cela, nous serons secondés par tous les vrais Français.

Fait en séance publique et permanente le vingt huit vendémiaire troisième année de la

République française une et indivisible. Vive la République! Vive la Convention nationale.

DUBORGIA, MERCIER, REDOUTEY, GAINTEL,
BERGERE, BLANDIN, *officiers municipaux,*
ROUSSET, *secrétaire général*
et 6 autres signatures.

i

[*Le conseil général et révolutionnaire de la commune d'Elbeuf à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (22)

Liberté, Égalité, fraternité.

Legislateurs,

Qu'elle est imposante et majestueuse l'attitude énergique que vous venez de prendre à la vue des dangers qui menaçoient notre liberté! qu'ils sont admirables et consolants les principes de justice et de vertu que vous avez développés dans votre adresse au peuple français et que vous avez substitués si sagement aux maximes de sang et de terreur enfantées par le crime! aussi la France reconnoissante vous exprime-t-elle toute la joie qu'elle en ressent, en vous adressant de tous les points de la République son hommage et son parfait dévouement.

Jamais Législateurs, vous ne vous en montrâtes plus dignes et jamais le peuple ne sentit mieux le besoin de se rallier autour de vous. En effet après avoir terrassé le monstre hypocrite qui s'élevait un trône sur les ruines impures des Capet, vous avez dans votre sollicitude paternelle répandu un baume consolateur et bienfaisant sur les playes encore ouvertes de ce peuple généreux et magnanime: vous lui avez promis de maintenir le Gouvernement Révolutionnaire et il en sent la nécessité mais vous lui avez promis en même tems de récompenser la vertu et de punir le crime; Vous lui avez promis de faire respecter ses propriétés, de protéger les sciences et de vivifier le commerce trop longtems négligé; enfin vous lui avez assuré la jouissance de ses droits et vous l'avez prémuni contre les pièges toujours renaissans de l'intrigue et de l'aristocratie. Par là, Citoyens représentans, vous avez ranimé la confiance si nécessaire pour l'achèvement du grand oeuvre qui vous a été confié, par là, vous avez détruit les projets libéricides qui pourroient encore exister et vous avez porté le désespoir et la mort dans l'ame des scélérats qui seroient tenté d'imiter le dernier tyran.

Peres du peuple, soyez donc fermes et inébranlables dans les principes sacrés que vous venez de proclamer en face de l'Europe qui vous contemple: foudroyez tout ce qui peut entraver votre marche révolutionnaire et bienfaisante, achevez l'ouvrage que vous avez